

ou chasser par ce voisin, nous serions tous d'accord pour considérer comme absurde une telle proposition. Et, cependant, la proposition, qui est soutenue avec tant d'efforts, cette après midi, au moyen de statistiques trompeuses, est tout aussi absurde. Je n'imiterai pas l'exemple de l'honorable ministre. Ce serait une perte de temps pour la Chambre, à cette heure de la session, d'engager une discussion de ce genre. M. Hobbs dit, M. l'Orateur, qu'il y a des hommes qui, lorsque leurs intérêts sont en jeu, sont prêts à affirmer que les trois angles d'un triangle ne sont pas égaux à deux angles droits. Or, l'argument des honorables membres de la droite, qui est appuyé par le ministre des finances, est exactement de cette classe. C'est un argument pour prouver que ce qui est démontré scientifiquement comme vrai, n'est pas vrai, après tout; que l'expérience et le raisonnement le plus parfait ne conduisent pas au maximum de la sagesse politique. L'honorable ministre nous a dit et répété qu'il n'a pas sérieusement augmenté la taxation sur le fer. J'ai en main un envoi de MM. Andrew et James Stewart, de Glasgow, qui représentent une vente de certaines espèces de tuyaux—tuyaux à gaz, visés et accouplés, de $\frac{3}{4}$ de pouce, de 1 pouce et $1\frac{1}{2}$ pouce de diamètre: tuyaux galvanisés de $\frac{3}{4}$ de pouce et de $1\frac{1}{2}$ pouce de diamètre. Le montant de cet envoi est de \$430, et le montant des taxes sur cet envoi est de \$368, c'est-à-dire 85 ou 85 $\frac{1}{2}$ pour 100 de droits de douane. A ce montant il faut ajouter les frais de transport et d'assurance, et nous nous trouvons avec une taxation qui se monte au double du prix de cet article. Et cependant, l'honorable ministre a tâché de se convaincre et de persuader la Chambre—et aussi le pays, sans doute—que c'est cette politique qui nous convient; il a essayé de nous convaincre que nous servons nos intérêts, que nous attirons le capital, que nous développons notre industrie en la protégeant au moyen d'une prime de 100 pour 100, ce qui permet aux manufacturiers de s'engager avec succès dans des opérations industrielles.

Sir CHARLES TUPPER: C'est la coutume de permettre au ministre des finances de clore le débat sur une question de cette nature. J'ai attendu pour fournir à l'honorable député l'occasion de se lever; mais je ne suis pas surpris de ce que, au lieu de s'en prévaloir, il ait saisi l'occasion de prononcer un discours auquel il ne pouvait recevoir une réponse.

M. MILLS: Mais l'honorable ministre prétend-il qu'aucun de ses amis n'est capable de répondre?

Sir CHARLES TUPPER: J'ai attendu jusqu'à ce que vous fussiez prêt à demander la mise aux voix, avant de me lever, et je dis que la courtoisie due à cette Chambre demandait que l'honorable député ne sût pas cette occasion, lorsque ma bouche était close, pour parler sur ce sujet. Mais, M. l'Orateur, je ne me plains pas; au contraire, dans l'intérêt de mon parti, je m'en réjouis. Je n'ai pas l'intention de répondre à l'honorable monsieur, mais je dirai ceci: dans le parti conservateur on lira avec un grand plaisir le discours de l'honorable député d'Oxford-Sud (sir Richard Cartwright), aussi le discours de l'honorable député d'Halifax (M. Jones), aussi le discours de l'honorable député de Bothwell (M. Mills). On les lira avec un grand plaisir, parce que l'on reconnaîtra que ces messieurs tiennent une ligne de conduite contraire à celle tenue par l'homme éminent, qui depuis plusieurs années, est le chef du grand parti de la gauche, et dont l'absence en cette Chambre et la cause de cette absence sont vivement regrettées par chacun de nous. Cet honorable chef, qui est maintenant absent, a entendu l'énoncé que j'ai fait dans mon discours budgétaire. J'ai dit alors que cet honorable chef avait fait des concessions à la politique nationale du pays, et il n'a ni relevé, ni contredit mon énoncé. Il a parlé à diverses reprises avant de partir; mais il n'a jamais dit une parole en réponse à mon énoncé que lui et son parti s'étaient engagés à maintenir la politique protectionniste.

M. MILLS (Bothwell)

Quelques honorables DÉPUTÉS: Non, non.

Sir CHARLES TUPPER: En l'absence de cet honorable chef, le parti conservateur, ce grand parti, qui s'identifie avec les intérêts du Canada, ce grand parti, qui mérite de continuer à gouverner le pays, apprendra avec étonnement que l'attitude prudente prise par le chef de ce parti, a été répudiée par les honorables messieurs de la gauche, et que ceux qui dirigent maintenant celle-ci, ont de nouveau arboré, dans ce pays, l'étendard du libre-échange; qu'ils dénoncent de nouveau la politique protectionniste; qu'ils reprennent la même attitude qui les a relégués où ils sont depuis 1878, et qui les retiendra là jusqu'à ce qu'ils se retractent et répudient la doctrine qu'ils professent maintenant.

M. MITCHELL: Je suis très surpris du discours prononcé par le ministre des finances à cette phase du débat. Je ne parle pas au nom de qui ce soit de la gauche. Je ne parle que pour moi-même, et lorsque l'honorable ministre fait allusion aux honorables membres de la gauche, qui ont abandonné la protection, je puis dire seulement que, pour ce qui me concerne, je nourris, aujourd'hui, la même opinion qu'en 1878, en faveur d'une protection modérée, accordée aux industries du pays. Mais quand l'honorable ministre dit que celui qui dirige maintenant la gauche, et qui est à son âge, s'est écarté de ses principes, je dois dire que l'honorable député de Durham-Ouest (M. Blake), d'après ce que j'ai compris, a déclaré dans ces discours que le pays s'était prononcé deux fois en faveur des principes soutenus par le premier ministre, qui en 1878, a demandé au pays d'adopter une protection modérée en faveur de nos industries. Quelle est la situation, aujourd'hui? Quelqu'un prétendrait-il que le bill maintenant soumis, soit aucunement une mesure de protection modérée? Je dis non. Mes opinions d'aujourd'hui sont les mêmes qu'en 1878, alors que j'ai tout fait pour obtenir une protection pour les industries du pays. Mais je constate que les honorables chefs de la droite ont fait de la protection un prétexte pour imposer sur le peuple de nouvelles charges sous le nom de protection, un tarif de revenu, un tarif oppressif et des plus onéreux pour le peuple.

Je crois que l'honorable ministre, à cette phase du débat, et à cette heure de la session, n'aurait pas dû lancer une de ces tirades, comme celle qu'il vient de nous lancer. L'honorable ministre ferait beaucoup mieux de s'en tenir aux faits, et d'admettre que la mesure qu'il nous demande d'adopter maintenant, ou le bill qui est maintenant sous considération, est simplement un bill pour la protection des industries de la Nouvelle-Ecosse; mais non cette protection pour laquelle j'ai combattu, en 1878, avec les chefs de la droite. Je ne connais pas quelle ligne de conduite les honorables membres de la gauche entendent tenir, et je ne parle que pour moi-même. Mes opinions ne se sont pas modifiées; mais je résisterai autant que je le pourrai, à toute tentative faite, chaque année, d'imposer au pays un nouveau tarif. Rien n'est plus désastreux pour les intérêts commerciaux que ces changements fréquents de tarif. Le tarif actuel était déjà incompréhensible pour la plupart. Croyons-nous que le peuple, si nous lui avions dit, en 1878, que nous nous proposons d'imposer des droits sur le fer de 90 à 100 pour cent, eût accepté la politique nationale? Non, il l'aurait repoussée avec indignation. Mais les honorables chefs de la droite ont réussi à se remettre en selle, et, grâce à d'énormes sommes qu'ils se sont procurées en augmentant le revenu, ils ont été capables de jeter en différents temps, des appâts par ci, par là, sous forme de subventions aux chemins de fer, de corrompre ainsi les comtés, et, par ce moyen de se maintenir au pouvoir.

Je vois un sourire sur les lèvres du premier ministre. Il est bien connu comme un homme habile, un homme rusé, et il peut rire sous cape en m'entendant; il peut maintenant se dire: Nous les avons maintenant et nous les garderons pendant longtemps encore. Nous avons contracté une dette